



PRÉFET DE LA RÉGION GUADELOUPE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Basse-Terre, le 1^{er} novembre 2022

BILAN DE LA MISSION DE MADAME LA PRÉFÈTE CHANTAL AMBROISE chargée de mission pour conforter le projet de territoire de Marie-Galante

Madame Chantal AMBROISE, préfète chargée d'une mission de service public, a été nommée le 1^{er} mai 2022 pour une durée de 6 mois auprès du préfet de la région Guadeloupe, en qualité de chargée de mission pour l'évaluation du potentiel et l'élaboration d'un projet de territoire pour Marie-Galante, à travers une vision globale et partagée de son avenir dans un ensemble de projets de développement durables et équitables. Sa mission touche à sa fin.

Pour rappel, à la suite de l'incident industriel survenu le 14 avril 2021 à l'usine sucrière de Marie-Galante, un comité technique a été mis en place pour assurer le suivi du protocole d'engagement signé le 15 mai 2021 avec toutes les parties prenantes : État (sous-préfet de Pointe-à-Pitre et DAAF), Région, Département, communauté de communes autour de 3 axes : la réparation et la modernisation de l'usine, le plan de redynamisation de la filière canne/sucre/rhum, la remobilisation des planteurs et le développement de l'île.

Conformément aux recommandations de la mission d'inspections ministérielles, le gouvernement, les industriels, les planteurs et les collectivités territoriales se sont engagés dans la concrétisation du projet de modernisation de l'usine porté par la SRMG et, en parallèle, dans la co-construction de l'avenir de Marie-Galante.

C'est dans ce contexte que madame la préfète Chantal AMBROISE s'est rendue très régulièrement à Marie-Galante à la rencontre des élus et les acteurs locaux pour :

- ✓ mobiliser les compétences interministérielles de l'État afin de coordonner et renforcer la construction de la stratégie de développement territorial de l'île ;
- ✓ travailler en collaboration avec les élus et l'ensemble des collectivités de la Guadeloupe à l'amélioration des conditions de vie de la population ;
- ✓ réunir les groupes techniques dédiés au développement de la culture de la canne, à la restauration des mares pour les besoins en eau des agriculteurs et des éleveurs, au développement de l'élevage et du redimensionnement d'une nouvelle capacité d'abattage locale ;
- ✓ présider des réunions de concertation publique avec les habitants pour rendre opérationnelles les actions du contrat de relance et de transition écologique (CRTE) de la communauté de communes de Marie-Galante, outil majeur à la mise en œuvre du projet de territoire de l'île en concertation avec les acteurs socio-économiques ;
- ✓ informer et sensibiliser les jeunes sur les projets d'insertion professionnelle et d'installation ;
- ✓ accompagner les porteurs de projets agro-touristiques de revalorisation des moulins de Roussel-Trianon et de Bézard, en partenariat avec les collectivités ;
- ✓ favoriser l'émergence d'un tiers-lieu nourricier dans le domaine agricole ;
- ✓ poursuivre la montée en puissance de la réponse opérationnelle des dispositifs de prélèvement et de gestion des sargasses à Capesterre-de-Marie-Galante.

Ce travail de proximité a été réalisé avec un très fort engagement et une totale disponibilité par la préfète Chantal AMBROISE, ce que l'ensemble des acteurs souligne. Il se poursuivra au profit de Marie-Galante avec la même vigueur sous la coordination territoriale du sous-préfet de Pointe-à-Pitre avec l'appui du secrétariat général aux affaires régionales et des différents services déconcentrés de l'État (DEAL, DAAF, DEETS et DM).